



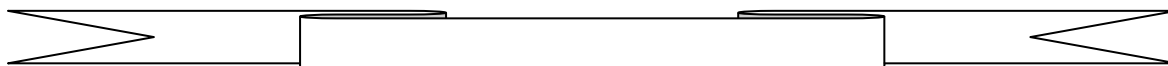
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE FOOTBALL

PROCES-VERBAL

DIRECTION NATIONALE DU CONTROLE DE GESTION COMMISSION D'APPEL

Réunion du 23 juillet 2026

ATTENTION : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Appel de la D.N.C.G..
Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par Notifoot.



RC GRASSE (Régional 1) : Exclusion des compétitions régionales pour la saison 2026/2027.

DECISION :
- Confirme.

MARIGNANE GIGNAC COTE BLEUE FC (Régional 1) : Exclusion des compétitions régionales pour la saison 2026/2027.

DECISION :
- Confirme.

SIX FOURS LE BRUSC FC (Régional 1) : Exclusion des compétitions régionales pour la saison 2026/2027.

DECISION :
- Infirme et encadrement de la masse salariale du budget proposé Régional 1 2026/2027.